

COMPTE RENDU REUNION CVS

Date : 20/03/2024

Heure début : 10h00

Heure fin : 12h15

Rédigé par :
Charlène POULAIN

Date de la rédaction :
21/03/2024

Validé par :
Mme POLTEAU Joëlle

<u>Membres présents</u>	<u>Membres excusés ou absents</u>
PÉRÈS Michel, Directeur Général des Résidences de l'Aune	BECHU Gérard (membre du Conseil d'Administration)
SEPRÉ Raphaël, Directeur Adjoint en charge des RH. Aux Résidences de l'Aune	PARIS Chantal (personnel)
HUÉ Hélène, Directrice Adjointe en charge des achats et travaux, Etc. aux Résidences de l'Aune	PAPIN Carole (personnel)
HERRAULT Delphine, Cadre de santé	BOUGUEREAU MOULIERE Jean-François (résident)
POLTEAU Joëlle, Présidente du CVS, famille	
SION Hubert, Vice-Président du CVS, famille	
HUON Sylvie, famille d'une résidente	
LEFEVRE Christiane, résidente	
LAYER Josette, résidente	
QUINTARD Sophie, animatrice	
POULAIN Charlène, secrétaire d'accueil	

Un tour de table est fait pour que les membres du Conseil de vie sociale se présentent. Les Directeurs des résidences de l'aune se présentent également. Mr PÉRÈS demande à Sophie (animatrice) pour faire solliciter d'autres résidents à venir aux prochaines réunions.

1. Approbation du précédent compte-rendu du CVS

Le compte-rendu du 22 novembre 2023 est validé à l'unanimité. Mr PÉRÈS rappelle que le compte rendu a été envoyé par mail aux familles et affiché sur le panneau d'affichage de l'établissement.

2. Information sur les enquêtes en cours

Le service du ministère est entrain de faire une enquête sur les EHAPDs concernant les résidents et le personnel. Cette enquête est obligatoire et renouvelée tous les 4 ans.

3. Point sur les prochaines animations

ANIMATIONS FAITES

- Médiation animale : 2 séances tous les 2 mois EHPAD et UPAD
- Cinéma : le fils d'une résidente a donné des films (2 séances déjà faites)
- Rencontre avec les enfants de la com com 3-5 ans (jeux de société apportés par les enfants)

- Rencontre avec les enfants de la com com 6-11 ans (jeux de société des résidents)
- Rencontre inter EHPAD « LES JO » → 1 de faite sur le thème CARNAVAL
- Remise en place des anniversaires tous les mois grande après-midi avec gâteaux pour tous les résidents aient une part de gâteau ainsi que tout le personnel autour d'un moment festif (thématique autour du « thé dansant »)
- 1 spectacle par mois (chorale, danse country, etc...)
- Repas à thème sur les JO : 5 continents (détail des 5 dates)
- Animations habituelles (café parlotte, jeux de société, etc ;;)
- Animations individuelles qui ont des difficultés de mobilité ou autres
- Gymnastique douce tous les mercredis
- Restaurant pour le chemin de Bercé,

Mr PÉRÈS explique que malheureusement que l'établissement manque de bénévoles et de véhicules adaptés.

LES PROJETS A VENIR

- Aller au cinéma de CHATEAU DU LOIR : 1 fois par mois
- Conseil municipal jeunes : rencontre chasse aux œufs (vacances de Pâques)
- Atelier musique (collège de Mayet) ou avec l'école de musique
- Pique-nique

La commission d'animation a été remise en place depuis le 01/01/2024.

Mme LAYER demande si les animaux seront acceptés quand un nouveau résident entrera en définitif, Mr PÉRÈS souligne le fait qu'il y a des normes sanitaires à respecter et que les locaux ne sont pas adaptés (peu de chambre en rdc) néanmoins une réflexion sera faite sur ce sujet.

4. Point sur le linge, les repas

LINGE :

Aucun souci n'a été relevé, sauf Mme LEFEVRE indique qu'elle ne peut pas vérifier dans ses placards car problème de mobilité.

Mr SION indique que tout est toujours bien rangé, très propre.

REPAS :

Au quotidien une enquête de satisfaction est faite sur l'année, 1 fois par semaine le repas sera évalué par les résidents.

Mme HERRAULT explique que les résidents sont en majorité satisfaits et cette enquête aidera pour faire la commission des menus.

Mme LAYER se plaint du bruit (personnel, charriot, etc...), Mme HUÉ ira voir sur place sur ce qui peut être amélioré.

Mme LEFEVRE indique que les déambulateurs prennent beaucoup de place.

5. Information sur les prix de journée 2024

Mme HUON est très étonnée du prix de journée, pourtant tout a été transmis lors de l'envoi du compte-rendu du 22/11/2023 par mail à l'ensemble des familles.

Mr PÉRÈS souligne que les prix de journées n'avaient pas beaucoup augmentés depuis 2 années et l'établissement est en grosse difficulté financières d'où cette importante augmentation.

Mme HUON demande si l'établissement sera privatisé. Elle a eu cette information. Mr PÉRÈS, Directeur est surpris et n'est pas au courant de ces rumeurs. Il indique aussi que les autorités de tarification (ARS et Conseil départemental) n'ont à sa connaissance pas ce projet là pour l'EHPAD de MAYET.

6. Modification du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement / (réclamations et terme à échoir pour la facturation)

Dans le règlement de fonctionnement, un chapitre sera rajouté au niveau des plaintes et des réclamations et un autre chapitre sur les satisfactions des familles ainsi qu'un registre pour relater ces faits et il sera présenté au CVS. Pour toute réclamation ou remerciement, un écrit sera obligatoirement demandé et transmis à l'établissement par mail ou par courrier.

Mme HUON évoque que la chambre de sa maman est très froide, qu'il faut rajouter un radiateur, etc.... Le nécessaire avait été fait très rapidement par le service technique. La direction explique que le problème a bien été pris en compte et que le nécessaire a été fait très rapidement.

L'établissement peut réfléchir sur le fait de changer les règles sur les délais pour prévenir une sortie ou pour les repas invités (avant 48h).

Au 01/05/2024, la facturation des prestations d'hébergement sera faite à terme à échoir pour les nouvelles entrées.

7. Questions reçues des familles des résidents de l'EHPAD de Mayet

Mr PÉRÈS remercie les familles pour ces questions pertinentes.

1. Temps jardinage / plantation, animation autour des chevaux, moment apéro avant le repas, moins de café parlotte, jukebox ?

Réponse : La borne mélo a toujours été dans l'établissement, un roulement est fait tous les 15 jours sur le niveau 1 et 2.

Une réflexion est en cours concernant la partie jardinage.

Concernant l'apéro entre résidents, très bonne idée mais gros problèmes de locaux à l'EHPAD de Mayet.

Pour le café parlotte, les résidents présents expriment un refus catégorique (trop important pour eux ce temps d'échange).

2. Quant à la possibilité de proposer des ateliers/activités au même moment :
L'EHPAD le propose tous les lundis après-midi. Une activité est réalisée en salle à manger et au niveau 2 (sortie ascenseur) pour les autres jours nous souhaitons privilégier des activités en individuelles pour des résidents ne bénéficiant pas d'animations classiques.
3. Concernant la communication aux familles des dates de rendez-vous médicaux pour les résidents de l'UPAD et l'information aux familles des animations quelques mois par avance ?

Réponse :

La secrétaire d'accueil informera par téléphone le référent familiale des dates des rendez-vous pris.

Concernant les animations exceptionnelles en UPAD qui ont lieu 2 fois par mois sur des jeudis, le planning des activités est défini en décembre pour l'ensemble de l'année suivante.

Pour information ce planning est joint à ce compte-rendu et sera diffusé sur le site internet de l'EHPAD de Mayet.

8. Petits cadeaux de Noël (avis des résidents et des familles)

L'ensemble des résidents est très heureux des cadeaux de Noël, des chocolats de Noël et de Pâques qui sont offert par l'établissement.

Mr PÉRÈS note la satisfaction des résidents et indique vouloir continuer ces achats pour le bien être des résidents.

9. Date des prochains CVS

Le prochain Conseil de Vie Sociale se déroulera le 6 juin 2024 à 10h00.

les autres dates seront :

le 26 septembre 2024 et le 28 novembre 2024

10. Questions diverses

- Concernant la venue d'un prochain médecin coordinateur, Mr SION informe les membres du conseil que le médecin qu'il avait contacté ne viendra malheureusement pas.
- En septembre une infirmière en pratique avancée arrivera sur les résidences de l'aune.
- Un film (20 min) sur la bientraitance sera diffusé au prochain CVS.

Madame POLTEAU Joëlle,

Présidente du CVS 